

# Guide pratique pour la saisie en ligne d'une demande d'admission préalable (DAP bleu)

Vous devez vous connecter à la plateforme Taïga :

<https://admission.archi.fr/taiga/cnd/pages/?ce=zssn&id=1&ss=100000>

Vous devrez télécharger le formulaire (disponible depuis Taïga).

Il est conseillé de lire la note d'information du Ministère de la Culture (disponible sur le site de l'école).

## I. Première connexion / création du dossier

Remplissez les champs puis cliquez sur « Valider les informations saisies ».

The screenshot shows the 'Taïga' registration interface. On the left is a dark green sidebar with the text 'N° dossier'. The main content area has a header with 'TAÏGA' and 'v1.11.1' with a power icon. Below the header is a registration form with the following fields:

- Civilité, nom de naissance, prénoms: M. (dropdown), Nom (text), Prénom (text)
- Adresse personnelle: (text area)
- Code postal, ville, pays: (text), (dropdown) — France, (text), (dropdown) [pays...]
- N° de fixe / portable / fax: (text), (text), (text)
- Courriels: (text), (text)
- Nationalité: Indéterminée (dropdown)
- Date de naissance: (text) @/mm/aaaa
- Département, ville, pays de naissance: (dropdown) 00, (dropdown) — [pays...]

At the bottom of the form is a button labeled 'Valider les informations saisies'.

Vous arrivez ensuite sur la page de confirmation de la création de votre dossier.

The screenshot shows the 'Taïga' confirmation page. On the left is a dark green sidebar with the text 'Créer dossier', 'N° dossier', and 'Partenaires'. The main content area has a header with 'CRÉER DOSSIER' and 'v1.11.1' with a power icon. Below the header, the text reads:

**Dossier créé.**  
Veuillez conserver votre référence : **XX11X1X**  
Vous pouvez à présent compléter votre dossier en cliquant (dans le menu de gauche) sur « N° dossier ».

Conservez précieusement ce numéro, il vous permettra par la suite de compléter votre dossier et de suivre l'avancement de son traitement. Vous recevrez également une confirmation par courriel.

## II. Saisie du dossier

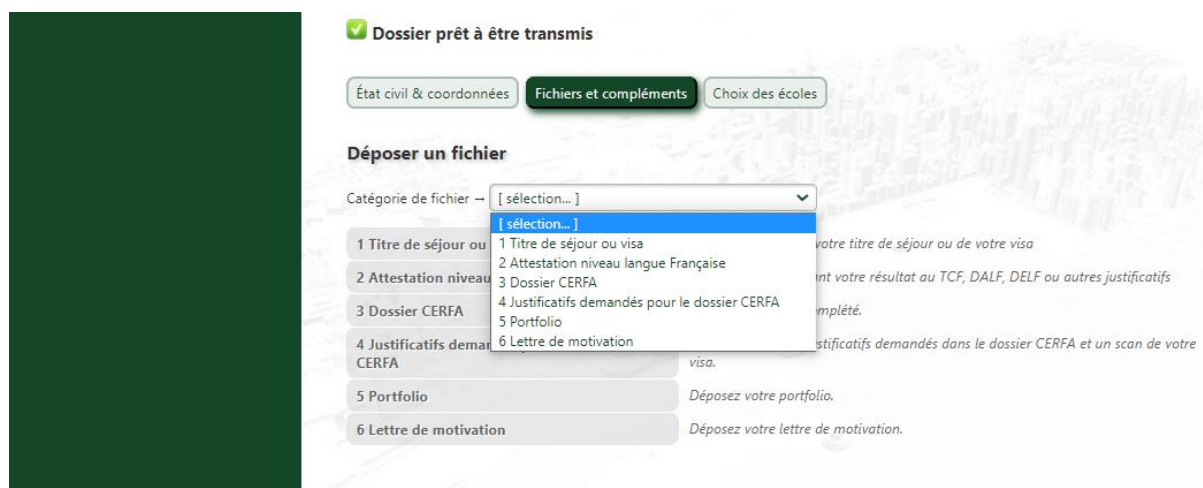
Une fois votre dossier créé, vous devrez vous y connecter à partir de l'onglet « N° de dossier ».



Vous devrez ensuite renseigner les différentes rubriques



### 1 : Rubrique « Fichiers et compléments »



Vous devez déposer, dans cette rubrique, les éléments suivants :

**1 Titre de séjour ou visa :**

**2 Attestation niveau de langue Française :** Le test de français TCF (minimum 420 points et 12/20 à l'expression écrite) ou DELF/DALF (niveau B2 au minimum).

**3 Dossier CERFA :** le document CERFA rempli

**4 Justificatifs demandés pour le dossier CERFA :** les justificatifs

**5 Portfolio :** Votre dossier de travaux de 20 pages maximum (hors page de garde), au format A4 ou inférieur

**6 Lettre de motivation :** Votre lettre de motivation (1 page maximum)

Pour effectuer le dépôt, vous devez sélectionner la catégorie du fichier à partir de la liste déroulante, puis « choisir un fichier » et enfin « envoyer ».

### Déposer un fichier

Catégorie de fichier → 1 Titre de séjour ou visa ▼ – Choisir un fichier Aucun fichier choisi Envoyer

Déposez un scan de votre titre de séjour ou de votre visa

## 2 : Rubrique « Choix des écoles »

Vous devez sélectionner les deux écoles dans lesquelles vous souhaitez candidater.

ÉCOLE	CHOIX N°1	CHOIX N°2	DÉCISION
École Nationale Supérieure d'Architecture Paris - Val de Seine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Bretagne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Lyon	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Marseille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Montpellier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Nancy	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Nantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Normandie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Toulouse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture de Versailles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
(pas de choix)	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	

Enregistrer les choix enregistrement effectué